

**IVRY**

9/ SEINE

MA VILLE

QUI DÉBAT

# CONSEIL MUNICIPAL

## JEUDI 4 AVRIL 2024

# VOTE DU BUDGET COMMUNAL



# NOS DÉPENSES

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) fixé au Conseil municipal du 8 février : 157,6 M€.

**Le montant proposé aujourd'hui est de : 157,3 M€.**

Parmi les postes de dépenses :

• FCCT (fonds de compensation des charges transférées au territoire) :	15,8 M€
• Dépenses de services :	33,1 M€
• Contingents et participations :	7,9 M€
• Subventions aux associations :	3,6 M€
• Frais de personnel (créations de postes et applications des nouvelles réglementations) :	94,3 M€



# NOS RECETTES

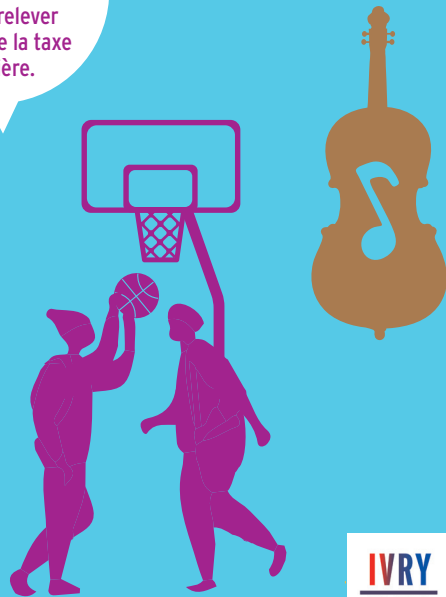
Le débat d'orientation budgétaire (DOB) fixé au Conseil municipal du 8 février : 175 M€.

**Le montant proposé aujourd'hui est de : 174,5 M€.**

Parmi les recettes :

- Fiscalité et dotations de l'État : 93,4 M€
- Attribution de compensation versée par la Métropole : 57,8 M€
- Recettes de services (participation des usager·ères et financements) : 23,2 M€
- Autofinancement par capacité d'épargne : 5,9 M€

Depuis 2017, la municipalité fait le choix de ne pas relever le taux de la taxe foncière.



# DES PERTES DE RECETTES

Depuis plus de 10 ans :

Un manque à gagner pour la Ville en raison de plusieurs décisions gouvernementales :

- Disparition progressive de la dotation globale de fonctionnement : 26 M€ en 2011 > estimée à 2,6 M€ pour 2024.
- Suppression de la taxe professionnelle.
- Baisse des compensations fiscales.
- Création des fonds de péréquation.

**Soit 156,7 M€ cumulés depuis 2011  
(15,4 M€ en 2023)**



# NOTRE DETTE

Les charges financières liées à la dette dépendent :

• Des intérêts payés au titre des emprunts contractés par la Ville :	2,7 M€
• Du remboursement du capital des emprunts mobilisés :	11,2 M€

**Soit une annuité de la dette de 13,9 M€**

L'encours de la dette au 31 décembre 2023 est de : 102,3 M€.

Capacité de désendettement: 6,5 années.

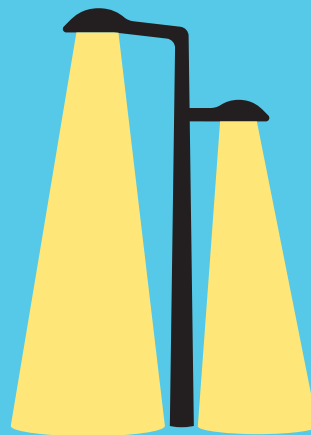


# VERS UNE PLUS GRANDE MAÎTRISE DES FLUIDES FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE ET AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Adoption de mesures pour atténuer la hausse des dépenses énergétiques : limitation du chauffage dans les bâtiments publics, congés obligatoires et fermeture d'équipements municipaux, passage de l'éclairage en LED, rénovations thermiques de bâtiments communaux...

Ces mesures ont notamment permis :

- **1 M€ d'économies (entre le réalisé 2023 et les prévisions 2024).**
- **De réduire de 29% nos émissions de CO<sub>2</sub> entre 2021 et 2024 (3 110 658 tonnes en 2024 contre 4 387 517 tonnes en 2021).**



# GEL DE LA FISCALITÉ :

Pas d'augmentation de la fiscalité locale depuis 2017.



# LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR 2024

Les axes retenus par la Ville :

- Adapter la ville et les services publics au développement d'une ville à 84 000 habitant-es.
- Répondre aux enjeux de sûreté et de tranquillité publique.
- Améliorer les conditions de travail du personnel communal.
- Accompagner la transition écologique en fléchissant des opérations sur l'enveloppe dédiée à la conférence climat de 800 000 €.



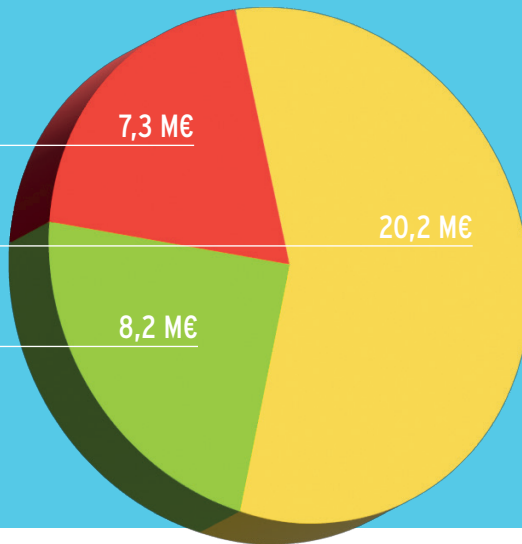


# LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR 2024

Opérations générant des économies :

Développement de la Ville :

Opérations structurantes :



**Pour un total de 35,7 M€**

# LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR 2024

Nos écoles :

- Construction d'un nouveau groupe scolaire comptant un gymnase dans le cadre de la ZAC Gagarine-Truillot : 1,5 M€
- Végétalisation de cours d'écoles (Rosalind Franklin et Henri Barbusse) : 600 000 €
- Rénovation thermique de l'école de l'Orme au chat : 1,2 M€
- École Gabriel Péri : 100 000 €
- Rénovation thermique de l'école Albert Einstein : 25 000 €
- Études de programmation (écoles Maurice Thorez et Jacques Salomon) : 100 000 €



# LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR 2024

MA VILLE

QUI ÉMANCIPE

• Réhabilitation du foyer Madeleine Delbrel :	40 500 €
• Rénovation thermique du gymnase Delaune :	400 000 €
• Réhabilitation thermique de la piscine Robespierre	140 000 €
• Rénovation des installations de chauffage et de la robinetterie de la Maison de la jeunesse et du Tremplin	100 000 €
• Travaux de sécurité et mise aux normes électriques du complexe sportif Venise Gosnat	200 000 €



# LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR 2024

## MA VILLE

### EN TRANSITION

• Contribution à la ZAC Ivry Confluences :	2,4 M€
• Aménagements divers d'espaces verts :	250 000 €
• Aménagement du jardin Dian Fossey :	500 000 €
• Participations diverses au projet <i>Cœur de Ville</i> :	7,8 M€
• Actions retenues suite à la Conférence climat :	800 000 €
• Rénovation thermique de la Cité administrative Saint-Just :	3 M€



# LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR 2024

## MA VILLE

### SOLIDAIRE

• Travaux d'amélioration de l'habitat privé et des copropriétés dégradées : 200 000 €

### NOUVEL ENGAGEMENT

• Relocalisation du CMPP à l'école Casanova : 300 000 €

• Réhabilitation des logements sociaux (Coop'Ivry Habitat) : 3,2 M€

• Mise en accessibilité des bâtiments publics pour les personnes en situation de handicap : 338 610 €

• Participation aux travaux de l'EHPAD des Lilas : 125 000 €

## MA VILLE

### QUI DÉBAT

• Mise en place de la vidéo verbalisation : 300 000 €

